



IEICS

innovative education in the
field of intergenerational
cooperation support

Livrable 1

ANALYSE DE L'ETAT DES LIEUX

PAR

Mezinámi, o.p.s.

Association M3 MCube – M3 MCube association

VHS VOLKSHOCHSCHULE IM LANDKREIS CHAM EV

Institute for Human Resources Development – Instytut Rozwoju Zasobów Ludzkich

MOCIS Center za izobraževanje odraslih

Projet N° 2017-1-CZ01-KA204-035501



Introduction

Le projet EDUCATION INNOVANTE dans le domaine de la coopération intergénérationnelle vise à promouvoir les relations et les liens intergénérationnels au sein de l'UE.

Bien qu'il existe de nombreuses politiques et plans d'action axés sur la question de la coopération intergénérationnelle, les responsables de la mise en œuvre de ces activités (c'est-à-dire les ONG et les bénévoles) ne disposent pas à l'heure actuelle d'une méthodologie globale et systématique sur la manière de mettre en œuvre et d'apporter un soutien aux activités intergénérationnelles. Ces dernières années, de nombreux projets ont été lancés dans le domaine de la coopération intergénérationnelle, mais ils ont été limités en termes de portée régionale, de contenu, d'étendue des activités et de durée. Le fossé intergénérationnel actuel en matière sociale et de communication pose un problème auquel toute l'Europe est confrontée et qui doit être traité au niveau international. L'objectif principal du projet est donc de mettre au point un nouveau programme éducatif dans le domaine de la coopération intergénérationnelle, un programme qui dotera le groupe cible (c'est-à-dire les bénévoles) d'une méthodologie complète leur permettant d'organiser efficacement leurs activités. Essentiellement, le projet permettra aux bénévoles de toute l'Europe de déployer une approche systématique avec des outils modernes (tels que le "registre d'activités") et, ce faisant, de lancer et de développer leurs actions dans le domaine de la coopération intergénérationnelle avec différents groupes sociaux et d'âge.

Le projet est structuré en deux parties :

- 1) L'analyse de l'état des lieux de la coopération intergénérationnelle dans les pays partenaires.
- 2) La mise en place d'outils et de méthodologies permettant de développer la coopération intergénérationnelle dans l'UE.

L'analyse elle-même se compose d'un questionnaire sur la coopération intergénérationnelle dans les cinq pays européens partenaires et d'une analyse approfondie de l'état actuel, de la législation et d'autres réglementations et exigences pour la mise en œuvre des activités intergénérationnelles. Les résultats de l'analyse ouvriront la voie à l'introduction et au développement à long terme de programmes et d'outils pour mener des activités intergénérationnelles. Les résultats seront mis à la






disposition des professionnels et du grand public. L'analyse sera librement diffusée et entend contribuer de manière significative à l'amélioration de la qualité des relations intergénérationnelles.

Résumé des constats

Données démographiques

De nombreux pays européens sont confrontés à des tendances démographiques similaires, qui mettent en évidence des phénomènes de vieillissement à long terme, de faible natalité et de baisse du nombre de personnes à l'âge le plus productif, c'est-à-dire de 30 à 45 ans. En même temps, le fossé entre les générations ne cesse de se creuser et les liens sociaux sont bouleversés. Les enfants vivent à une époque où les technologies de l'information évoluent constamment, où les parents travaillent de longues heures ou se réinstallent dans les villes à la recherche de meilleures perspectives d'emploi. Les personnes âgées se sentent souvent déconnectées de la technologie et des tendances modernes, et n'ont parfois pas la possibilité de transmettre leur expérience pour se sentir utiles.

Au total, cinq pays de l'Union européenne ont participé à l'enquête. La taille des pays concernés et leur population varient considérablement. Pourtant, dans presque tous les pays, la part des personnes âgées approche 20 % de la population totale. En Allemagne, le seuil de 20% a déjà été franchi et l'évolution dans d'autres pays devrait suivre la même trajectoire.

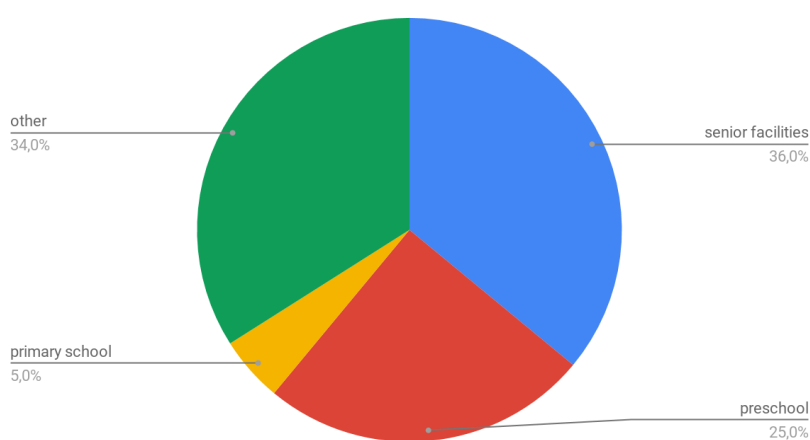
PAYS	REPUBLIQUE TCHEQUE	SLOVENIE	ALLEMAGNE	POLOGNE	FRANCE
					
Population	10.5 million	2 million	82.5 million	38.4 million	65.8 million
seniors 65+	18 %	19,1 %	21 %	17 %	19 %

Les répondants au questionnaire

Au cours de l'analyse, qui a eu lieu du 15 décembre 2017 au 31 janvier 2018, quelque 350 institutions et personnes ont été contactées, toutes déjà actives ou potentiellement impliquées dans le domaine du soutien intergénérationnel. Nous avons reçu au total 139 réponses, qui ont servi de base à la recherche.

Les institutions interrogées comprenaient des centres d'accueil pour seniors, des crèches et écoles maternelles, des écoles primaires, des centres de soins quotidiens et d'autres institutions (comme des universités du troisième âge, des bureaux d'aide sociale, des centres de santé, des organismes de jeunesse, des bibliothèques, des associations éducatives pour seniors et des centres communautaires). Dans le graphique ci-dessous les écoles maternelles et crèches sont indiquées en rouge, les écoles primaires en jaune, les institutions dédiées aux seniors en bleu et les autres organisations en vert.

Responses - institutions

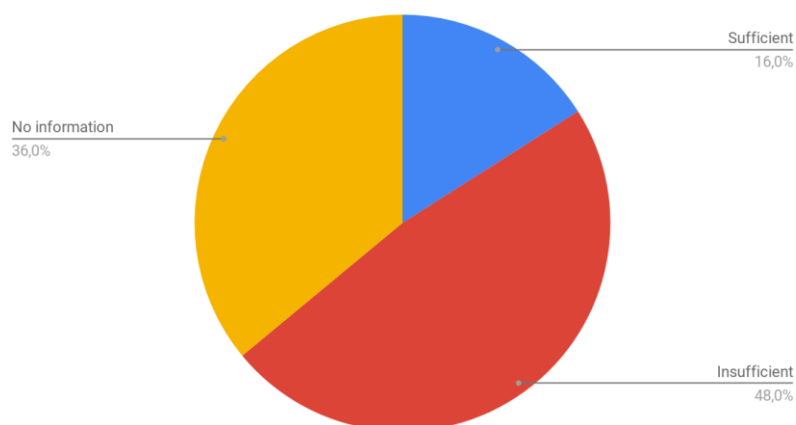


Un des aspects positifs qui ressort de la recherche est que l'écrasante majorité des répondants (**90 %**) perçoivent les activités intergénérationnelles comme une question importante et ont exprimé leur intérêt à recevoir plus d'information dans ce domaine.

Le nombre de personnes participant activement à des activités intergénérationnelles varie d'un pays à l'autre entre **30 et 60 %**. Cependant, une fois que nous prenons en compte les activités visant à promouvoir les relations intergénérationnelles régulières, récurrentes et planifiées, le pourcentage des personnes activement impliquées tombe à environ **20%**.

En ce qui concerne le soutien perçu comme résultant des politiques et activités gouvernementales en matière de relations intergénérationnelles, la plupart des personnes interrogées estiment que le soutien des États dans ce domaine est insuffisant ou qu'elles manquent d'informations sur le sujet. Seules 16% des personnes interrogées estiment que l'engagement du gouvernement dans leur pays d'origine est suffisant pour soutenir les relations intergénérationnelles.

Government engagement



Activités intergénérationnelles dans les pays européens

En Europe, il existe un grand nombre d'organisations, de bénévoles individuels ou en groupe qui sont déjà impliqués dans une certaine mesure dans des activités intergénérationnelles et qui ont l'ambition de se développer davantage dans ce domaine. Les activités de bénévolat les plus répandues comprennent des cours d'informatique pour les seniors, des activités d'élaboration de politiques publiques pour les seniors, des visites dans les établissements de soins pour les seniors, des visites dans les établissements de garde d'enfants, des festivals communautaires, des activités traditionnelles et folkloriques, des séances de lecture aux enfants, des jeux urbains pour les enfants et les seniors, des spectacles pour les enfants et les seniors, des colonies d'été pour les enfants, des visites scolaires et des conférences sur des sujets particuliers comme l'histoire ou les différents métiers, le bénévolat dans les maisons de retraite, des ateliers d'art, des programmes éducatifs pour les bénévoles, des bureaux d'information, des groupes d'étude, des rencontres informelles, des centres de vacances scolaires et extrascolaires pour les enfants, des cours de langue, des activités sociales et de loisirs, des excursions dans la nature, des ateliers divers, des colocations intergénérationnelles, des repair café, des repas partagés, l'accompagnement et l'aide aux personnes âgées malades et bien d'autres encore.

Un thème commun, cependant, qui semble critique est la nécessité d'une **définition commune du concept de coopération intergénérationnelle**. En tant que tel, ce concept n'est manifestement pas défini, abordé ou traité de manière globale. Les pays ne disposent donc pas d'une méthodologie explicite pour déterminer qui peut s'engager dans de telles activités, comment celles-ci doivent être organisées et à quelle fin. De même, il y a une pénurie de procédures et de lignes directrices qui pourraient être élaborées et suivies. Il n'existe pas de plateforme unifiée pour partager des idées, du

savoir-faire ou des bonnes pratiques, ni de ressources suffisantes pour inspirer et générer des idées lorsqu'il s'agit d'activités intergénérationnelles telles qu'un « registre d'activités ».

Éducation et sensibilisation

Il semble y avoir un grand potentiel dans le domaine de l'éducation et de la sensibilisation du public. Bien que le vieillissement actif soit généralement fortement encouragé dans tous les pays concernés, il n'y a souvent pas assez d'aide pour les professionnels en termes d'éducation et de soutien en ce qui concerne les activités intergénérationnelles.

Les besoins éducatifs suivants se sont avérés les plus présents: la communication et les compétences non techniques nécessaires pour travailler avec différentes générations (communication claire, résolution de problèmes, environnement d'apprentissage stimulant, respect mutuel ou anti-discrimination), la méthodologie d'enseignement (techniques et outils pédagogiques adaptés aux seniors et aux enfants, participation des personnes ayant des difficultés d'apprentissage, planification des sessions, intégration de tous les sens dans les processus d'apprentissage), les études de cas autour de divers sujets, l'adhésion à des groupes multigénérationnels, etc.

Les groupes cibles du programme d'éducation varient selon les pays car le système sous-jacent de soins apportés aux seniors et la promotion institutionnelle des activités intergénérationnelles varient d'un pays à l'autre. Dans la plupart des pays concernés, le groupe cible comprend les seniors eux-mêmes, c'est-à-dire les bénévoles qui ont besoin de connaissances, de compétences, de directives méthodologiques et de procédures pour diffuser la conscience intergénérationnelle et s'engager efficacement. Ailleurs (par exemple, en République tchèque), ce sont surtout les enseignants d'établissements préscolaires et scolaires ou les travailleurs sociaux qui deviennent promoteurs de la coopération intergénérationnelle. Le programme d'études proposé doit donc être flexible et tenir compte des différents besoins afin qu'il soit viable et applicable à différents groupes cibles.

Le registre d'activités, à cet égard, fait donc partie intégrante du programme éducatif et constitue un outil important pour la mise en œuvre des activités intergénérationnelles. Bien que chaque pays concerné offre déjà de nombreuses perspectives et activités importantes en matière de coopération intergénérationnelle, celles-ci ont tendance à se diluer car il n'existe pas de plate-forme commune et unifiée (dans chaque pays, et dans l'ensemble de l'Europe). Une telle plateforme serait utile à tous ceux qui souhaitent s'engager dans la coopération intergénérationnelle. Elle présenterait un ensemble d'outils complets et clairs pour soutenir les rencontres intergénérationnelles et l'établissement de relations et de liens. La plateforme est considérée non seulement comme un moyen pour mener à bien

le programme d'éducation, mais aussi comme un outil de sensibilisation aux relations intergénérationnelles dans toute l'Europe. Il ne fait aucun doute qu'une des conditions préalables sera la diversité linguistique dûe à la diversité de nationalités des futurs utilisateurs.

Conclusion

Les tendances démographiques et l'intérêt marqué pour les questions intergénérationnelles d'une part, et le besoin d'éducation dans ce domaine d'autre part, sont des facteurs clés dans la création d'un programme de formation complet et des outils nécessaires (le registre d'activités) pour permettre au grand public de s'impliquer dans des activités intergénérationnelles. Cela nous permettra d'harmoniser la compréhension du concept d'intergénérationnel et de mieux faire connaître les activités intergénérationnelles au sein des pays européens. Nous ne prévoyons pas de grands obstacles à l'avenir en termes de politiques spécifiques, bien au contraire, nous sommes fortement soutenus dans nos efforts par un certain nombre de stratégies politiques et diverses organisations.

Les conclusions et les observations détaillées concernant les questions intergénérationnelles sont présentées dans les rapports respectifs des différents pays et sont disponibles aux annexes 1 à 5.

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu qui reflète uniquement l'opinion des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.